

SÉANCE DU 8 JANVIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcissede-Rimouski tenue le 8 janvier 2024 à 19 :00, à la salle Ani

cet Proulx à Saint-Narcissede-Rimouski, et à laquelle étaient présents :

GUERTIN, Mario	Maire	
PROULX, Jonathan	Conseiller #2	
SOUCY, Guillaume	Conseiller #4	
SOUCY, Gervais	Conseiller #5	
DUCHESNE, Robert	Conseiller #6	
Absents :	BANVILLE, David	Conseiller #1
	CARON, Marie-Hélène	Conseillère #3

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19

MOT D'OUVERTURE DU MAIRE

Monsieur le maire remercie tout le monde pour leur présence, quatre citoyens sont présents lors de la séance.

20240101-- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE le point des demandes de la fenaison est reporté;

Il est proposé par monsieur Guillaume Soucy appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

20240102-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal du 4 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucune modification a apporté •

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par monsieur Gervais Soucy et résolue à l'unanimité de procéder à l'adoption du procès-verbal du 4 novembre 2023.

20240103-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal du 12 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucune modification a apporté ,

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy appuyé par monsieur Robert Duchesne et résolue à l'unanimité de procéder à l'adoption du procès-verbal du 12 décembre 2023.

20240104-COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jonathan Proulx appuyé par monsieur Gervais Soucy et résolue à l'unanimité d'adopter les comptes à payer du mois de novembre au montant 173 446.19\$ La directrice générale Vanessa Ruest-Vignola confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement de ceux-ci. La direction générale avise aussi que des revenus de 386 613.38\$ ont fait l'objet d'entrée d'argent ce mois-ci.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été remise au membre du conseil municipal et ne comporte aucune demande ni questions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question sur l'ordre du jour n'est posée.

RAPPORT SUR LES PLAINTES TRAITÉES DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION ORDINAIRE Aucune plainte reçue depuis la dernière séance ordinaire du conseil municipal.

20240105- ADOPTION DU RÈGLEMENT 390-2023- RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE DES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES AINSI QUE DIVERS TARIFFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le 4 décembre 2023 ;

Il est proposé par monsieur Guillaume Soucy, appuyé par monsieur Gervais Soucy et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 390-2023 ; RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES AINSI QUE DIVERS TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX.

20240106-NOMINATION AU COMITÉ PGMR

ATTENDU QUE le mandat de monsieur Gervais Soucy est à échéance pour le comité PGMR ; ATTENDU QU' un membre du conseil doit être mandater pour ce comité.

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Gervais Soucy au comité PGMR pour les prochaines années, soit jusqu'aux prochaines élections municipales.

Monsieur Gervais Soucy accepte.

20240107-DON ANNUELS AUTORISÉS

Il est proposé par monsieur Guillaume Soucy appuyé par monsieur Robert Duchesne et résolu à l'unanimité de procéder au dons annuels suivants ;

Organi sme	Montant maximal du don
ACEQ – Association du Cancer de l' Est du Québec	100
AS PEQ – Association des Soins Palliatifs de l' Est-du-Québec	500
Centrai de Bas-Saint-Laurent	100
Fondation du C.H.R. R.	100
Fondation des Étoiles	50
Fondation des maladies du coeur et de l ' AVC	50
Fondation des Sourds du Québec inc.	50
Fondation Québécoise du Cancer	50
Ressources d' aide aux personnes handicapées	100
Société Canadienne du Cancer	50
Association Pulmonaire du Québec	50
Centre de prévention du suicide et d' intervention de crise du Bas-Saint-Laurent	100

20240108-SIGNATAIRE À LA SERVITUDE D'HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la servitude pour le prolongement de la ligne Hydro-Québec pour le développement de la route Taché a été accepté par la parties concernées; CONSIDÉRANT QUE la signature se fera chez NOVA NOTAIRE INC.;

Il est proposé par monsieur Robert Duchesne, appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité de nommer Vanessa Ruest-Vignola, directrice générale à titre de signataire à la servitude du dossier Hydro-Québec.

DÉPÔT DE LA LISTE DES VENTES POUR TAXES TRANSMISE À LA MRC RIMOUSKINEIGETTE

Madame Vanessa Ruest-Vignola confirme la présentation et le dépôt de la liste des ventes pour taxes à la MRC Rimouski-Neigette au conseil municipal qui approuve le dépôt de la liste et ordonne la mise en vente des immeubles cités.

20240109-CONVENTION FINANCIÈRE PAVL- REDRESSEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski a pris connaissance de la convention financière soumise dans le cadre du PAVL; ATTENDU QU' elle s'engage à la respecter.

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy, appuyé par monsieur Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité de procéder à la signature de la convention financière et de nommer madame Vanessa Ruest-Vignola à titre de signataire.

20240110-PAVL- REDRESSEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Robert Duchesne, appuyée par monsieur Jonathan Proulx, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Vanessa Ruest-Vignola est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

DEMANDE DU FESTIVAL DE LA FENAIISON

Point reporté

20240111- SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE le contrat de madame Dominique Michaud vient à échéance le 16 janvier 2024, '

CONSIDÉRANT QUE son travail s'avère plus que satisfaisant

Il est proposé par monsieur Gervais Soucy, appuyé par monsieur Jonathan Proulx et résolu de désigner madame Vanessa Ruest-Vignola à la négociation et à la signature du contrat de madame Dominique Michaud à titre de directrice générale, greffière trésorière adjointe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

20240112-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jonathan Proulx, résolu à l'unanimité de lever

l'assemblée à 19h26

Gervais Soucy Vanessa Ru t-Vignola Maire suppléant Dir. gén. et greff.-trés.